

COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Cécile Falies, Antoine Le Blanc, Magali Reghezza-Zitt

Coefficient : 3 ; Durée: 6 heures

Sujet : Les périphéries du territoire français

Fonds de carte joint

198 candidats ont présenté l'épreuve de géographie en option à l'écrit et 188 copies ont été rendues. Les notes attribuées par le jury s'étalent de 0 à 20 et 120 copies (54%) atteignent ou dépassent la moyenne. Un peu plus de 20% des copies reçoivent une note égale ou supérieure à 14. Cette remontée des notes doit être relativisée par le contexte : on observe dans toutes les disciplines une élévation des moyennes consécutives à la mise en place de la BEL. Elle atteste néanmoins du très bon niveau des copies et de la préparation des candidats.

Le sujet de cette année a en effet été beaucoup plus discriminant que l'année précédente. Les candidats n'ont pas pu – et donc pas cherché à – réciter un cours ou un manuel. La lecture de copies, plus originales et plus réfléchies, n'en a été que plus agréable pour le jury. Loin de piéger les candidats, le sujet a permis une augmentation très sensible de la qualité des devoirs, les candidats répondant mieux aux attendus de l'exercice et aux exigences des correcteurs.

La plupart des copies montrent en effet un effort louable de réflexion et de problématisation, même si cette dernière reste parfois faible. Les bonnes copies se confrontent aux difficultés du sujet dès l'introduction, en cherchant à définir le concept géographique de périphérie et en tirant une problématique de cette analyse. Les excellents devoirs réussissent à envisager la polysémie du concept, en appuyant chaque acception sur des exemples. Ainsi, la distinction entre périphérie intégrée, dynamique, délaissée, etc., a été souvent vue. Elle n'était pas suffisante, mais importante. Ont été valorisées les introductions qui questionnaient la notion de périphérie, non seulement par rapport à un centre, mais aussi par rapport à des espaces éventuellement isolés, plus marginalisés, en montrant que la périphérie impliquait un lien, des flux. Les très bonnes copies ont aussi fait porter l'accent sur les conséquences de la mondialisation et de l'intégration européenne, en axant leur argumentaire sur les questions de transitions et de recompositions territoriales à toutes les échelles. Les meilleurs devoirs vont même jusqu'à fonder une partie de leur démonstration sur la pertinence des échelles, notamment le rapport local/national/global, pour penser ces territoires.

Les copies moyennes ou faibles ont en revanche une lecture très partielle de ce qu'est une périphérie : en particulier, elles évacuent quasi systématiquement l'approche multiscalaire du sujet. Les dissertations très faibles ne définissent même jamais le terme et se contentent d'une vague description, souvent très abstraite, des territoires périphériques. Cette description, qui se transforme vite en une longue et fastidieuse liste et qui se pare parfois du qualificatif de typologie, a été très lourdement sanctionnée.

Le jury est satisfait de constater que l'exercice de la dissertation a été approprié par l'ensemble des candidats. L'introduction est méthodique, avec le plus souvent des définitions, des questionnements, toujours (ou presque) une annonce de plan. Le jury regrettera simplement que les candidats s'appuient rarement sur les définitions pour construire leur

problématique. De plus, la multiplication des questions n'est pas une problématique et peut finir par égarer le jury.

La plupart des copies ont prêté attention aux différentes échelles, ce qui est essentiel dans une démarche géographique et plus encore pour ce sujet. Les démonstrations qui n'ont pas su articuler l'échelle locale et l'échelle nationale ont été pénalisées car les périphéries ne s'entendaient pas seulement comme les périphéries des villes ou comme les régions périphériques du territoire. Les meilleurs devoirs ont su montrer qu'il existait aussi des périphéries à l'intérieur de territoires qualifiés de périphériques ou que certaines périphéries pouvaient devenir centre à une autre échelle.

Le contenu des copies a été très varié et très riche. Nous formulerons seulement quelques observations.

Les candidats ont eu généralement une lecture très (trop) économique du sujet. La plupart des démonstrations montrent l'opposition entre périphéries intégrées et délaissées, aux sens économique et parfois démographique mais ne soulèvent que trop rarement une interrogation sur les périphéries au sens politique ou culturel par exemple. De même, au sein de la réflexion économique, il y a eu très peu de différenciations entre secteurs économiques. Le jury a donc apprécié les efforts pour qualifier les espaces de manière rigoureuse et pertinente et a pénalisé les copies qui évoquaient des territoires économiquement dynamiques ou marginaux sans préciser le secteur : agriculture, industrie, technologies, tourisme...

De manière générale, l'analyse des systèmes et voies de communication était présente, mais souvent dans des paragraphes « autonomes », mal reliés au reste de l'analyse, alors qu'il s'agit d'une réflexion centrale. De plus, la question des flux et des mobilités a été très largement passée sous silence, lorsque les candidats abordaient la question des réseaux de communication et des relations entre les périphéries et les centres, ou au sein des périphéries. Ont été favorisées les copies qui ont montré comment des systèmes réticulaires pouvaient se former dans les périphéries pour se consolider face aux centres.

Au grand étonnement du jury, beaucoup de candidats n'ont pas porté attention aux activités et aux dynamiques des territoires frontaliers. En revanche, la plupart des copies commençaient très souvent par la question de Paris et son influence. Le résultat dépend de l'habileté du candidat à problématiser cet aspect en fonction du sujet. S'il était nécessaire d'aborder la question du rôle de la centralité parisienne, il était impératif de ne pas transformer ces éléments en tableau du dynamisme de la région capitale. Ainsi, commencer une copie sur les périphéries françaises par une longue monographie sur Paris constituait une erreur logique.

Deux points ont été fortement pénalisés.

- Les DROM et territoires « ultrapériphériques » ont souvent été oubliés. De manière plus générale, les îles ont été peu traitées alors qu'elles sont territoires périphériques à plusieurs titres. À ce propos, lorsqu'un candidat décide d'exclure un espace de sa réflexion, il doit le justifier et cette justification doit être convaincante.

- Un nombre important de copies se sont abondamment étendues sur les climats ou les « contraintes » des reliefs, moins pour proposer une analyse précise des spécificités des géosystèmes étudiés que pour délivrer une lecture déterministe. Il ne suffit pas d'écrire que l'on rejette le déterminisme pour éviter de sombrer dans des analyses autant caricaturales que contradictoires. Parler de « contraintes » du milieu demande savoir penser et écrire avec nuances. Il est bien sûr essentiel de souligner les contrastes entre espaces, accessibilités,

identités, systèmes socio-économiques et d'examiner dans quelle mesure le milieu physique intervient. Mais la prise en compte du milieu ne peut que s'accompagner immédiatement d'une réflexion sur l'adaptation des sociétés, sur les coûts et les conditions de cette adaptation et finalement sur la mise en question de la relativité des ressources et des contraintes. Ainsi, des copies comparant et/ou opposant divers systèmes montagneux, leur périphérisation variable en fonction du temps, de l'échelle, de leur localisation, etc., ont pu être favorisées.

Le jury n'attendait pas de plan particulier : seules la cohérence du propos et la solidité de l'argumentation peuvent justifier le plan choisi. Trois éléments doivent toutefois retenir l'attention :

- Les plans à tiroirs, thématiques, où le candidat se contente d'énumérer des types de périphéries sans proposer la moindre problématique, où la démonstration se transforme en une juxtaposition d'items artificiellement reliés, sont à proscrire.
- Les plans qui s'organisent autour du triptyque identification/description – dynamiques – typologie sont tout à fait recevables mais à certaines conditions. D'abord, l'identification des périphéries doit s'accompagner d'une localisation précise : trop de copies balaient la diversité des périphéries sans jamais donner d'exemple voire sans même seulement les situer dans le territoire. De plus, là encore, le candidat doit trouver une façon synthétique et problématisée de présenter la diversité des périphéries, les meilleures copies ayant été celles qui parvenaient à tirer de cette diversité un questionnement géographique. Ensuite, l'analyse des dynamiques territoriales ne peut se réduire à une description chronologique des transformations qui animent les périphéries. À l'inverse, l'absence totale de mise en perspective historique a été pénalisée. Enfin, nous rappelons une fois de plus que la typologie est un exercice difficile, qui n'est en rien obligatoire. Le jury attend une définition préalable et justifiée des critères qui fondent la définition des types, avec une illustration des différents types par des exemples précis et développés.
- le plan par échelle doit être manié avec précaution : certains candidats se contentent de répéter d'une partie à l'autre la même chose, arguant que ce que l'on observe à telle échelle se retrouve aux autres échelles.

Pour en venir à des considérations plus générales, nous souhaitons insister fortement sur le fait que le jury évalue avant toute chose la capacité de réflexion du candidat et l'originalité avec laquelle il articule les fondamentaux de la géographie et ses connaissances. Il est aussi impératif de maîtriser le vocabulaire élémentaire et les notions de base. La démonstration doit progresser grâce *l'analyse d'exemples précis et localisés*. Beaucoup de copies se limitent encore à des propos totalement désincarnés. Le fait de donner deux années de suite un sujet sur la France ne peut en aucun cas être utilisé comme excuse pour le manque d'exemples.

Comme les années précédents, le jury regrettera la pauvreté et le manque de diversité des productions graphiques. Point extrêmement positif, les légendes sont de mieux en mieux structurées et denses. En revanche, les bases de la sémiologie graphique ne sont pas toujours acquises. De trop nombreuses cartes restent désespérément muettes. D'autres montrent des erreurs grossières de localisation : nous avons retirés des points lorsque les localisations étaient absentes ou particulièrement fantaisistes et lorsque les DROM n'étaient pas nommés ou nommés de façon aléatoire.

Beaucoup de copies continuent de proposer des gribouillages microscopiques en lieu et place d'un croquis, au mépris du correcteur qui ne prend plus la peine de les déchiffrer. La qualité formelle des dissertations demeure un élément très discriminant : écriture illisible, style maladroit ou familier, fautes d'orthographe pénalisent très lourdement l'évaluation. Les candidats s'adressent avant toute chose à des lecteurs et le respect élémentaire de ces derniers impose de leur proposer un document lisible.

Ajoutons enfin que la capacité à exprimer de façon claire, précise et concise ses idées est une qualité qui reste très appréciée par le jury. Comme les années précédentes, la qualité d'une copie ne se mesure pas à sa taille. De plus, les longs devoirs ont tendance à accumuler les maladresses, erreurs et à devenir rapidement confus.

Pour conclure, le jury tient comme chaque année réaffirmer son plaisir à lire des copies montrant la qualité de la préparation des candidats, leur investissement et leurs acquis et à les en féliciter.